



Sécurité dans l'Ouest lausannois

BUDGET 2017

Préavis No 06 / 2016

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE _____	1		
COMPTES DE FONCTIONNEMENT			
RECAPITULATION PAR DIRECTION _____	1		
600 – 602 ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION			
6000 Autorités et personnel _____	2		
6001 Biens, services, marchandises _____	2		
6002 Loyers _____	3		
6003 Réceptions et manifestations _____	3		
6004 Honoraires et prestations de services _____	3		
6005 Impôts, taxes, cotisations et frais divers _____	3		
6007 Intérêts passifs _____	3		
6008 Amortissements _____	3		
6009 Aides et subventions _____	3		
6011 Attribution aux fonds de réserve _____	3		
6020 Revenus, ventes et prestations diverses _____	4		
6022 Remboursements de tiers _____	4		
6024 Autres recettes _____	4		
6025 Participations des communes _____	4		
6028 Prélèvements sur fonds de réserve _____	4		
605 – 607 POLICE ADMINISTRATIVE			
6050 Autorités et personnel _____	5		
6054 Honoraires et prestations de services _____	5		
6055 Impôts, taxes, cotisations et frais divers _____	5		
6058 Défalcatons _____	5		
6059 Remb. et participations à des collec. publiques	5		
6070 Revenus, ventes et prestations diverses _____	5		
6072 Remboursements de tiers _____	5		
		610 – 612 CORPS DE POLICE	
		6100 Autorités et personnel _____	6
		6101 Biens, services, marchandises _____	6
		6104 Honoraires et prestations de services _____	6
		6105 Impôts, taxes, cotisations et frais divers _____	6
		6108 Défalcatons _____	6
		6120 Revenus, ventes et prestations diverses _____	6
		6122 Remboursements de tiers _____	7
		6123 Amendes _____	7
		COMPTES PAR NATURE _____	8
		PLAN D'INVESTISSEMENTS	
		PLAN PAR DIRECTION _____	10
		FONDS DE RESERVE	
		SUIVI DES FONDS DE RESERVE _____	11
		CLEF DE REPARTITION	
		CALCUL DE LA CLE DE REPARTITION _____	12



Prilly, le 22 juin 2016

Au Conseil intercommunal de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois"

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Le Comité de Direction a élaboré le budget 2017 de l'Association en appliquant strictement les dispositions de la Loi sur les communes (LC) et des Statuts de l'Association, lesquels prévoient à leur article 32 que le budget est adopté par le Conseil intercommunal avant le 30 septembre de chaque année.

Dits statuts prévoient également, à leurs articles 28 et 34, que les charges de l'Association sont couvertes par les revenus correspondants et que le budget est transmis aux Municipalités dès son adoption par le Conseil intercommunal.

La présentation du budget est conforme aux règles en la matière, notamment en tenant compte des points de comparaison que constituent le budget 2017 et le budget 2016.

1. Introduction

L'élaboration d'un budget lié au fonctionnement d'une Association de communes reste un exercice délicat comme cela avait déjà été évoqué les années précédentes. En effet, l'élaboration du budget débute au printemps pour que le Codir puisse le valider avant l'été. Il est donc parfois difficile d'imaginer, sitôt, quelles seront les dépenses prévisibles.

Cette année encore, le Comité de Direction a mis une priorité sur l'élaboration d'un budget en prenant en compte les sensibilités et les réactions de certains exécutifs et législatifs communaux au sujet de l'importante augmentation du budget de la POL ces dernières années.

Le présent budget a été construit autour de trois efforts principaux, soit :

1. Garantie des effectifs OPV par la formation d'aspirants de police et l'engagement de policiers déjà formés, en tenant compte d'un turnover d'environ 10 ETP l'an provenant principalement de police-secours.
2. Renforcement de la formation continue dans le but de fidéliser et développer les collaborateurs avec un effort poursuivi sur les cadres par l'instauration d'un cursus de formations.
3. Densification des prestations de proximité par l'augmentation des effectifs de la Section territoriale.

La volonté de maîtriser les coûts nous a amenés une nouvelle fois à renoncer au dernier point. En complément, la mise en évidence de l'ensemble des charges compressibles a amené, entre autres, la suppression de 3.5 ETP relative à des postes administratifs actuellement vacants.

Si ces décisions sont sans incidence majeure à ce stade pour le fonctionnement de la POL, il faut être conscient que l'adéquation des effectifs, que ce soit avec l'OPV, les missions globales de l'Association ou le développement du district de l'Ouest lausannois reste et restera une priorité pour les années à venir.

2. Evolutions significatives (charges)

Les dépenses totales devraient atteindre, un total de CHF 26'136'600.-- en 2017, soit une augmentation de CHF 857'200.-- (+3.39%) par rapport aux charges budgétisées en 2016.

Cette augmentation s'explique principalement par un élément inéluctable qu'est celui des charges liées au personnel, représentant à elles seules un montant de CHF 1'189'800.--. Celles-ci, découlant des priorités fixées, comprennent notamment l'écolage de 11 nouveaux aspirants prévus en 2017, devant permettre tant la gestion des départs (turnover) que le maintien de l'effectif minimum imposé dans le cadre de la LOPV et la pérennisation des 7 postes d'aspirants actuellement en formation.

S'ajoute à cela l'augmentation des comptes nos 6000.3091.05 "Rachat de frais de formation aspirants/ASP" et 6100.3091 "Rachat de frais de traitement aspirants", afin de pouvoir engager du personnel formé sans devoir passer en cours d'année par une demande de crédits complémentaires. A ce propos, il y a lieu de relever un changement de pratique au sein des polices communales/intercommunales prévoyant que les employeurs peuvent dorénavant inclure systématiquement les frais de traitement engagés pendant l'année de formation à l'Académie.

Les comptes nos 6000.3012.10 et 6050.3012.10 "Hors DO - traitements temporaires" ont également été vus à la hausse afin de pallier principalement à l'absence de personnel civil, lié à des absences de longue durée ou pour faire face à un surcroît de travail momentané puisque les ETP ont été revus au plus juste, notamment au niveau de la police administrative.

En revanche, une diminution significative des charges est à relever au niveau des amortissements. Cela s'explique par des projets devant arriver à leur terme (SO/MO, Internet-Extranet) ou leur financement (gestion des processus). A l'instar des années précédentes, ces charges sont compensées par un prélèvement d'un montant à peu près égal dans les fonds prévus à cet effet, équivalent aux amortissements, au travers du compte no 6028.4819 "Prélèvement sur fonds pour préavis divers".

Enfin, la nature "Biens, services et marchandises" est elle aussi en légère diminution (-1.80%), conséquence de l'analyse réelle des besoins, avec l'exemple du renouvellement du parc à véhicules moins conséquent que les années précédentes.

3. Revenus de l'activité

Les revenus propres de l'Association, hors participation des communes et prélèvements sur fonds spéciaux, sont quant à eux en légère augmentation, en l'occurrence de CHF 135'500.-- (+2.09%) par rapport au budget 2016. Ceci s'explique par une augmentation des "Revenus des horodateurs et parage", en cohérence avec les comptes 2015, et des "Ventes et prestation de service" en lien avec la facturation de l'ETP permanent mis à disposition de l'Académie de police.

4. Participation des communes

A l'instar de ces dernières années, la contribution des communes constitue la variable d'ajustement et d'équilibrage tant du budget que des comptes.

A ce titre, la participation des communes pour le budget 2017 représente 73.49% (+1.95%) du financement et s'élève à CHF 19'208'600.--, soit une augmentation, par rapport à 2016, de CHF 1'121'500.-- (+6.20%).

Précisons encore que les chiffres servant de base au calcul de la clé de répartition intercommunale pour le budget 2017 montrent des variations parfois conséquentes.

Le nombre d'habitants poursuit sa progression de manière stable puisqu'elle est de +1.32% (+938 habitants) pour l'ensemble du district, avec de faibles différences dans les communes. Bussigny et Renens enregistrent la plus faible augmentation de leur population avec respectivement +0.09% et +0.27%. Pour les autres, l'augmentation varie entre +0.88% à Ecublens et +12.56% à Saint-Sulpice. La Commune de Prilly est la seule à avoir vu son nombre d'habitants reculer de 42 âmes entre 2014 et 2015 (-0.36%).

En ce qui concerne le nombre des interventions pris en compte dans le calcul de la clé de répartition, on enregistre une légère hausse par rapport à l'année précédente de +2.38% (+281), avec une évolution qui diffère d'une commune à l'autre.

De fait, si quatre communes subissent une augmentation du pourcentage de leur clé par rapport au budget 2016, les quatre autres bénéficient d'une diminution. La baisse de la clé la plus significative concerne Villars-Ste-Croix avec -6.17%, alors qu'à l'opposé Chavannes enregistre une hausse de +4.03%.

5. Synthèse

Conscient de l'importante augmentation budgétaire depuis 2012, la POL a cherché à contenir ses dépenses en 2017, avec l'élaboration d'un budget dont la hausse par rapport à l'année précédente est la plus faible jamais enregistrée depuis 2010, soit 3.39%. Si un effort nécessaire et important a été fait dans la possibilité d'engager du personnel uniformé (aspirants – policiers formés), en contrepartie, l'analyse des besoins a révélé que nous pouvions, en l'état actuel, renoncer à 3.5 ETP touchant le personnel administratif.

Cependant, ce budget 2017 reste, par la force des choses, élevé et s'explique par les coûts liés à l'augmentation de la masse salariale et autres charges incompressibles telles que les loyers divers, les licences télématiques et informatiques.

Si la POL tend à stabiliser ses coûts, cette volonté peut être contrecarrée par des coûts dont elle n'a pas la maîtrise, référence notamment à l'OPV et à l'Académie de police.

Enfin, la POL doit continuer à se développer pour rester un employeur attractif et compétitif afin de ne plus être en sous-effectif permanent voire, dans l'idéal, disposer d'une réserve. L'augmentation du budget lié à la formation continue est un premier pas. La révision prochaine des statuts et de la masse salariale sera un pas supplémentaire nécessaire et essentiel.

6. Conclusion

Le Conseil intercommunal,

Vu le projet présenté par le Comité de Direction,

Oui le rapport de la Commission des finances,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ADOPTE

- 1) le budget 2017 de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois"

PREND ACTE

- 1) du plan des investissements de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois" pour l'année 2017

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

M. Farine

F. Schaer

RECAPITULATION PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Budget 2017		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION	6'867'300.00	20'011'500.00	6'528'100.00	19'239'800.00	5'457'793.90	16'020'121.43
605 - 607	POLICE ADMINISTRATIVE	2'924'400.00	249'100.00	3'062'300.00	249'600.00	2'832'316.65	290'111.00
610 - 612	CORPS DE POLICE	16'344'900.00	5'876'000.00	15'689'000.00	5'790'000.00	13'981'126.52	5'961'004.64
	TOTALISATION	26'136'600.00	26'136'600.00	25'279'400.00	25'279'400.00	22'271'237.07	22'271'237.07

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2017		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	* SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS *	26'136'600.00	26'136'600.00	25'279'400.00	25'279'400.00	22'271'237.07	22'271'237.07
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION	6'867'300.00	20'011'500.00	6'528'100.00	19'239'800.00	5'457'793.90	16'020'121.43
6000	Autorités et personnel	3'379'700.00		2'645'900.00		2'480'563.68	
6000.3003.01	Jetons de présence Conseil intercommunal	9'000.00		9'000.00		6'800.00	
6000.3003.02 *	Indemnités Présidence Comité de Direction	15'000.00		9'000.00		9'000.00	
6000.3003.03	Jetons de la Commission de gestion	4'000.00		4'000.00		3'695.00	
6000.3011.01 *	Personnel - traitements	1'671'600.00		1'542'000.00		1'418'294.65	
6000.3011.20 *	Personnel - Traitements apprentis	25'000.00		12'700.00		26'616.65	
6000.3012.10 *	Hors DO - traitements temporaires	113'400.00		49'500.00		83'361.00	
6000.3030	Cotisations AVS-AI-AC	162'000.00		142'000.00		134'230.75	
6000.3040	Cotisations Caisse pensions	297'500.00		263'000.00		242'956.60	
6000.3050	Assurances de personnes	20'500.00		17'700.00		8'665.20	
6000.3060	Indemnités et remboursements de frais	23'000.00		23'000.00		16'060.95	
6000.3066	Frais de subsistance	5'000.00		5'000.00		3'519.20	
6000.3091.01 *	Frais de formation professionnelle	253'500.00		138'000.00		128'866.48	
6000.3091.02 *	Frais de formation école de police	464'800.00		227'000.00		225'370.00	
6000.3091.03	Frais de formation des apprentis	3'000.00		3'000.00			
6000.3091.04	Frais de formation des assistants de police	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
6000.3091.05 *	Rachat de frais de formation aspirants/ASP	200'000.00		100'000.00		68'500.00	
6000.3091.06	Rachat des frais de traitement aspirants				<i>transféré au compte 6100.3091</i>	43'180.00	
6000.3092 *	Frais de recherche de personnel	40'000.00		18'000.00		23'235.40	
6000.3093 *	Frais médicaux	11'000.00		25'000.00			
6000.3099.01 *	Charges diverses du personnel	37'400.00		35'000.00		15'660.80	
6000.3099.02 *	Charges diverses apprentis	4'000.00		3'000.00		2'551.00	
6001	Biens, services, marchandises	1'199'000.00		1'326'500.00		1'052'486.08	
6001.3101 *	Imprimés et fournitures de bureau	124'000.00		142'000.00		87'396.75	
6001.3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	9'000.00		8'000.00		7'113.40	
6001.3111.01	Achat de mobilier, mach. et équip. techniques de bureau	31'500.00		30'000.00		55'561.70	
6001.3111.02 *	Achats informatiques (logiciels, licences, matériel, ...)	134'000.00		177'000.00		93'938.94	
6001.3114 *	Achats de machines, matériel d'exploitat. et entretien	12'500.00		19'000.00		25'053.70	
6001.3115 *	Achats de véhicules	140'000.00		190'000.00		194'754.90	
6001.3116 *	Achats de matériel spécialisé	13'500.00		3'500.00		1'092.20	
6001.3121	Achats d'eau			12'000.00			
6001.3123	Achats d'électricité	35'000.00		35'000.00		29'194.97	
6001.3124	Achats de carburant pour véhicules	65'000.00		65'000.00		60'507.05	
6001.3133	Achats de produits et fournitures de nettoyage	5'000.00		5'000.00		4'532.10	
6001.3141 *	Aménagement des bâtiments	15'000.00		30'000.00		40'091.47	
6001.3142	Travaux de génie civil					4'057.40	
6001.3151 *	Entretien du mobilier, machines et équip. tech. bureau	518'000.00		510'000.00		342'412.25	
6001.3154 *	Entretien des machines, matériel d'exploitat. et entretien	4'000.00		7'500.00		3'405.20	
6001.3155	Entretien des véhicules	82'500.00		82'500.00		73'245.10	
6001.3156	Entretien du matériel spécialisé	10'000.00		10'000.00		30'128.95	

COMMENTAIRES

- 6000.3003.02** Augmentation de l'indemnité annuelle pour la fonction de Président du CODIR, passant de CHF 8'000.-- à CHF 14'000.--. Celle destinée à la vice-présidence reste inchangée à CHF 1'000.--. Décision 2016_17 du CODIR, lors de sa séance du 13 avril 2016.
- 6000.3011.01** Adaptation budgétaire du poste de juriste à 90 % (de 0.5 ETP à 0.9) et augmentation de 0.4 ETP aux Ressources humaines suite à une réorganisation du service.
- 6000.3011.20** Engagement d'un apprenti supplémentaire par rapport à 2016.
- 6000.3012.10** Prolongation éventuelle du poste d'assistante de communication.
- 6000.3091.01** Augmentation en lien avec la mise en place d'un cursus des cadres, de formations certifiantes RH et de secrétariat de direction, de cours de conduite, de développement des compétences managériales et de santé au travail.
- 6000.3091.02** Frais d'écolage pour 2 gardes-frontière, 9 aspirants, ainsi que pour 7 aspirants de la volée 2016-2017 terminant leur formation en mars 2017 et 2 aspirants de la volée 2016-2017 terminant leur formation en septembre 2017.
- 6000.3091.05** Cette augmentation a pour but d'éviter de demander en cours d'année un crédit complémentaire pour l'engagement de jeunes policiers déjà formés et qui ont une débite en lien avec les frais de formation.
- 6000.3092** Différence en lien avec l'augmentation du nombre de tests de la personnalité devant obligatoirement être effectués par les candidats aspirants ainsi que par des frais destinés à la campagne de recrutement des aspirants (flyers, affiches...).
- 6000.3093** Diminution en lien avec les frais de vaccination pour l'hépatite qui ne sont pas annuels.
- 6000.3099.01** Poste budgétaire fluctuant en raison des primes de fidélité.
- 6000.3099.02** En lien avec l'augmentation du nombre d'apprentis.
- 6001.3101** Poste budgétaire fluctuant en fonction des commandes de carnets pour les amendes d'ordre ainsi que pour les appareils Ticketman.
- 6001.3111.02** Cette diminution est en lien avec l'acquisition, en 2016, de licences Microsoft supplémentaires pour serveur et PC.
- 6001.3114** Diminution en lien avec l'acquisition en 2016 d'un appareil spécifique à l'Unité Trafic.
- 6001.3115** Renouvellement de véhicules en baisse.
- 6001.3116** Augmentation liée à l'achat d'une sonorisation pour les cérémonies.
- 6001.3141** Aménagements et travaux des 3 sites (Flumeaux 41 - Ecublens et Renens) limités au strict minimum.
- 6001.3151** Nouvelle maintenance d'un programme jusqu'à lors sous garantie et augmentation du prix de maintenance du programme RH "Proconcept" de la société Solvaxis.
- 6001.3154** Adaptation aux comptes 2015 des frais d'entretien de machines spécifiques n'étant pas sous contrat .

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2017		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6002	Loyers	917'000.00		918'900.00		940'986.12	
6002.3161.03	Loyers Crissier	2'400.00		2'400.00		2'400.00	
6002.3161.04 *	Loyers Ecublens	12'000.00		14'400.00		10'800.00	
6002.3161.06 *	Loyers et conciergerie Renens	7'200.00		18'000.00		7'200.00	
6002.3161.09 *	Loyers et locations divers	30'000.00		25'000.00		1'760.00	
6002.3161.10 *	Loyers places de parc employés	4'800.00				58'158.00	
6002.3161.11	Loyers Flumeaux 41	712'300.00		712'300.00		712'320.00	
6002.3163.01	Locations machines (photocopieurs, programmes, ...)	39'300.00		37'800.00		39'432.52	
6002.3163.02	Leasings informatique	109'000.00		109'000.00		108'915.60	
6003	Réceptions et manifestations	43'400.00		40'000.00		32'647.92	
6003.3170 *	Frais de réceptions et de manifestations	43'400.00		40'000.00		32'647.92	
6004	Honoraires et prestations de services	772'000.00		816'800.00		649'105.41	
6004.3181 *	Affranchissements	167'000.00		172'000.00		132'410.80	
6004.3183 *	Frais bancaires	50'000.00		50'000.00		41'795.76	
6004.3185.02 *	Honoraires informatique	136'000.00		136'000.00		125'987.20	
6004.3185.03 *	Honoraires comptabilité	56'000.00		56'000.00		56'000.00	
6004.3186.01	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	41'000.00		40'800.00		39'241.20	
6004.3186.02 *	Primes d'assurances véhicules	60'000.00		64'000.00		52'224.90	
6004.3187 *	Emoluments SAN (serv. des autos et navigation)	1'000.00		1'000.00		1'220.00	
6004.3189.02 *	Honoraires divers	176'000.00		207'000.00		119'248.55	
6004.3189.04 *	Honoraires conciergerie	85'000.00		90'000.00		80'977.00	
6005	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	65'500.00		27'900.00		29'446.45	
6005.3192	Taxes sur les véhicules	1'500.00		1'400.00		826.20	
6005.3193	Cotisations	23'000.00		23'000.00		21'652.30	
6005.3199 *	Frais divers	41'000.00		3'500.00		6'967.95	
6007	Intérêts passifs	11'900.00		12'800.00		15'730.15	
6007.3223	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	11'900.00		12'800.00		15'730.15	
6008	Amortissements	461'500.00		722'000.00		254'079.44	
6008.3301	Défalcations et annulations de frais	7'300.00		7'300.00		179.80	
6008.3312	Amort. bâtiments et constructions	80'400.00		84'200.00		84'207.57	
6008.3313 *	Amort. machines, mobilier et véhicules	373'800.00		630'500.00		169'692.07	
6009	Aides et subventions	1'000.00		1'000.00			
6009.3659	Dons, aides et subventions casuels	1'000.00		1'000.00			
6011	Attribution aux fonds de réserve	16'300.00		16'300.00		2'748.65	
6011.3809	Attribution/ajustement - Fonds "débiteurs douteux"	16'300.00		16'300.00		2'748.65	

COMMENTAIRES

- 6002.3161.04** Loyer pour 5 garages situés au poste d'Ecublens.
- 6002.3161.06** Diminution en lien avec le fait que la Commune de Renens ne facture finalement pas l'excédent de surface mis à disposition après les travaux d'agrandissement, à l'instar de la Commune d'Ecublens. Le montant concerne donc uniquement le loyer pour 3 garages.
- 6002.3161.09** Augmentation en lien avec la location d'espaces publicitaires pour la campagne de recrutement des aspirants.
- 6002.3161.10** Charge budgétisée par erreur en 2015 dans le compte n° 6002.3161.09 "Loyers et locations divers". Elle est en lien avec la location à l'Etat de Vaud du parc 2 roues mis à disposition du personnel. Se référer également aux commentaires du comptes 6020.4232.
- 6003.3170** Augmentation en lien avec des frais d'animation à l'occasion du repas de fin d'année.
- 6004.3181** Renonciation à l'envoi d'un second courrier en recommandé dans le cadre d'affaires traitées en Commission de police.
- 6004.3183** Frais fluctuants principalement par le nombre de paiements, ainsi que leur montant, au guichet de La Poste.
- 6004.3185.02** Poste budgétaire fluctuant en fonction d'honoraires non contractuels budgétés mais qui ne sont parfois que partiellement utilisés.
- 6004.3185.03** Selon convention avec la Commune de Renens.
- 6004.3186.02** Primes d'assurances fluctuant en fonction le l'âge du parc à véhicules et de la sinistralité de l'Association.
- 6004.3187** Frais liés aux expertises des véhicules.
- 6004.3189.02** Diminution en lien avec un mandat pour une société externe chargée d'étudier en 2016 une nouvelle grille salariale.
- 6004.3189.04** Diminution des frais de travaux de nettoyage hors contrat avec la société mandatée.
- 6005.3199** Achat de produits marketing (stylos, mugs porte-clés,...) tant pour le quotidien qu'en prévision du jubilaire des 10 ans de l'Association.
- 6008.3313** Diminution en lien avec des projets arrivant à leur terme (SO/MO - Internet-Extranet) ou leur financement (gestion des processus). Ces charges budgétaires sont partiellement contrebalancées par un prélèvement dans les fonds prévus à cet effet, équivalent aux amortissements, au travers du compte no 6028.4819 "Prélèvement sur fonds pour préavis divers".

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2017		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6020	Revenus, ventes et prestations diverses		376'000.00		380'000.00		419'000.31
6020.4221 *	Revenus des comptes courants		1'000.00		5'000.00		945.26
6020.4232 *	Loyers places de parc employés						50'649.00
6020.4354	Ventes d'objets mobiliers usagés		5'000.00		5'000.00		6'200.00
6020.4356	Facturation de services à des tiers		350'000.00		350'000.00		344'370.60
6020.4359 *	Ventes et prestations diverses		20'000.00		20'000.00		16'835.45
6022	Remboursements de tiers		86'000.00		36'000.00		97'817.75
6022.4361.60	Personnel - remboursements militaire PCi						7'661.45
6022.4361.70	Personnel DO - remboursements caisse pension						15'964.30
6022.4362.01	Frais de rappel et intérêts		4'000.00		4'000.00		4'202.20
6022.4362.02 *	Remboursements de frais par des tiers		2'000.00		2'000.00		67'983.00
6022.4362.03 *	Remboursement frais de formation aspirants/ASP		50'000.00		<i>transféré du compte 6022.4362.02</i>		
6022.4364 *	Remboursements d'assurances propres		30'000.00		30'000.00		2'006.80
6024	Autres recettes		17'000.00		13'000.00		19'668.65
6024.4399 *	Revenus extraordinaires		9'000.00		9'000.00		10'282.85
6024.4419 *	Redistribution du produit de la taxe sur le CO2		8'000.00		4'000.00		9'385.80
6025	Participations des communes		19'208'600.00		18'087'100.00		15'225'581.27
6025.4521.21	Participation de Bussigny		2'057'588.00		1'978'186.15		1'665'221.80
6025.4521.22	Participation de Chavannes		1'796'635.00		1'580'089.05		1'330'106.80
6025.4521.23	Participation de Crissier		2'120'095.00		2'080'016.50		1'750'941.85
6025.4521.24	Participation d'Ecublens		2'980'128.00		2'603'999.80		2'192'026.95
6025.4521.25	Participation de Prilly		3'452'479.00		3'355'337.90		2'824'497.60
6025.4521.26	Participation de Renens		5'687'732.00		5'498'297.55		4'628'424.42
6025.4521.27	Participation de Saint-Sulpice		933'467.00		812'291.65		683'780.85
6025.4521.28	Participation de Villars-Ste-Croix		180'476.00		178'881.40		150'581.00
6028	Prélèvements sur fonds de réserve		323'900.00		723'700.00		258'053.45
6028.4809	Prélèvement/ajustement - Fonds "débiteurs douteux"		16'300.00		16'300.00		5'862.05
6028.4819 *	Prélèvement sur fonds pour préavis divers		307'600.00		707'400.00		252'191.40

COMMENTAIRES

- 6020.4221** Adaptation aux comptes 2015.
- 6020.4232** Recettes aléatoires et fluctuant au gré des places de parc louées au personnel. La POL étant le preneur de bail, elle sous-loue à son personnel les places. Cette recette est compensée par une charge fluctuant elle aussi et qui est enregistrée dans le compte 6002.3161.10. En raison du caractère aléatoire de cette recette et de la charge y relative, qui se compensent tout ou partie, toutes deux ne figurent que dans les comptes.
- 6020.4359** Recettes fluctuant en fonction du nombre de demandes de copies de rapports et de constats d'accident.
- 6022.4362.02** L'importance du montant encaissé en 2015 est lié au départ de deux jeunes policiers pour lesquels nous avons facturé les frais d'écolage à Savatan. Dorénavant, ces remboursements spécifiques figureront dans le compte n° 6022.4362.03 "Remboursement frais de formation aspirants".
- 6022.4362.03** Ce nouveau poste budgétaire est en lien avec le turnover prévisionnel, respectivement le départ de jeunes policiers pour lesquels nous facturons les frais engagés pour leur formation à Savatan. Jusqu'en 2016, cette recette était comptabilisée dans le compte n° 6022.4362.02 "Remboursement de frais par des tiers".
- 6022.4364** Poste budgétaire lié au(x) remboursement(s) lorsque nos véhicules sont accidentés et déclarés hors d'usage.
- 6024.4399** Montant budgétisé sur la base d'une estimation car il s'agit d'une ristourne de l'AVS pour le traitement manuel des données.
- 6024.4419** Montant faisant l'objet d'une estimation en regard des comptes 2014 et 2015 car il s'agit du montant redistribué par la Confédération en fonction d'un facteur de redistribution en "pour mille" revu chaque année et calculé sur la masse salariale déclarée à l'AVS.
- 6028.4819** Se référer aux commentaires du compte 6008.3313.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2017		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
605 - 607	POLICE ADMINISTRATIVE	2'924'400.00	249'100.00	3'062'300.00	249'600.00	2'832'316.65	290'111.00
6050	Autorités et personnel	2'728'400.00		2'894'300.00		2'652'702.95	
6050.3011.01 *	Personnel - traitements	2'033'600.00		2'230'000.00		2'037'159.70	
6050.3012.10 *	Hors DO - traitements temporaires	110'000.00		50'000.00		91'137.40	
6050.3030	Cotisations AVS-AI-AC	190'300.00		202'000.00		187'146.00	
6050.3040	Cotisations Caisse pensions	354'900.00		376'200.00		315'949.05	
6050.3050	Assurances de personnes	24'100.00		25'100.00		9'227.20	
6050.3060 *	Indemnités et remboursements de frais	3'000.00		3'000.00		383.60	
6050.3099 *	Charges diverses du personnel	12'500.00		8'000.00		11'700.00	
6054	Honoraires et prestations de services	180'000.00		150'000.00		166'225.45	
6054.3184 *	Frais de contentieux et de poursuites	150'000.00		120'000.00		139'200.85	
6054.3187	Emoluments SAN - Requêtes OBV	30'000.00		30'000.00		27'024.60	
6055	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	1'000.00		1'000.00			
6055.3199	Frais divers	1'000.00		1'000.00			
6058	Défalcations	5'000.00		5'000.00		2'492.25	
6058.3301	Défalcations et annulations de frais	5'000.00		5'000.00		2'492.25	
6059	Rembours. et participations à des collectivités publiques	10'000.00		12'000.00		10'896.00	
6059.3511 *	Remboursement émoluments documents d'identité	10'000.00		12'000.00		10'896.00	
6070	Revenus, ventes et prestations diverses		239'100.00		239'600.00		267'710.00
6070.4311 *	Emoluments de chancellerie				3'000.00		
6070.4312.01	Emoluments divers		110'000.00		110'000.00		122'330.00
6070.4312.02	Emoluments de surveillance des étab. publics		70'000.00		70'000.00		78'600.00
6070.4312.03	Emoluments appareils automatiques		3'000.00		2'500.00		8'480.00
6070.4312.04	Emoluments commerce d'occasion		1'000.00		1'000.00		700.00
6070.4312.05	Emoluments permis temporaires		18'000.00		18'000.00		19'590.00
6070.4312.06 *	Emoluments autorisations de manifestations		12'000.00		10'000.00		12'840.00
6070.4356 *	Facturation de services à des tiers		25'000.00		25'000.00		25'000.00
6070.4359	Ventes et prestations diverses		100.00		100.00		170.00
6072	Remboursements de tiers		10'000.00		10'000.00		22'401.00
6072.4361.30	Personnel - remboursements accidents		10'000.00		10'000.00		3'433.40
6072.4361.60	Personnel - remboursements militaire PCi						1'666.00
6072.4361.70	Personnel DO - remboursements caisse pension						17'301.60

COMMENTAIRES

- 6050.3011.01** Suppression de 3 postes (cheffe de chancellerie - employée de bureau et policier aux naturalisations).
- 6050.3012.10** Cette augmentation a pour but d'éviter de demander en cours d'année un crédit complémentaire pour embaucher des CDD en cas d'absence(s) de longue durée ou pour faire face à un surcroît momentané de travail puisque les ETP on été revus au plus juste (se référer au commentaire du compte n° 6050.3011.01).
- 6050.3060** Poste budgétaire fluctuant au gré de remboursements lors de déplacements et repas pris à l'extérieur.
- 6050.3099** Poste budgétaire fluctuant en raison des primes de fidélité et de l'attribution ou non des allocations de naissance.
- 6054.3184** Adaptation aux comptes 2015 et à la capacité à traiter le recouvrement.
- 6059.3511** Adaptation aux comptes 2012 à 2015 qui montrent une tendance à la baisse de ces revenus.
- 6070.4311** Les actes de moeurs sont désormais délivrés par les communes.
- 6070.4312.06** Augmentation sensible du nombre de manifestations constatée depuis deux ans.
- 6070.4356** Prestations contractuelles avec la Commune de Renens pour la délivrance de cartes à gratter et de macarons.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2017		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
610 - 612	CORPS DE POLICE	16'344'900.00	5'876'000.00	15'689'000.00	5'790'000.00	13'981'126.52	5'961'004.64
6100	Autorités et personnel	15'742'500.00		15'120'600.00		13'550'624.70	
6100.3011.01 *	Personnel - traitements	11'650'400.00		11'564'000.00		10'504'597.55	
6100.3011.06 *	Personnel DO - Heures de nuit	45'000.00		40'000.00		44'409.30	
6100.3011.25 *	Personnel - traitements aspirants de police	416'000.00		208'000.00		182'000.25	
6100.3030	Cotisations AVS-AI-AC	1'100'000.00		1'042'000.00		937'333.85	
6100.3040	Cotisations Caisse pensions	2'005'300.00		1'950'000.00		1'703'886.65	
6100.3050	Assurances de personnes	137'000.00		129'500.00		66'125.40	
6100.3060 *	Indemnités et remboursements de frais	56'400.00		43'500.00		30'630.40	
6100.3069 *	Indemnités et entraînements des chiens de police	39'600.00		39'600.00		33'353.35	
6100.3091 *	Rachat des frais de traitement aspirants	180'000.00		40'000.00			<i>transféré au compte 6000.3091.06</i>
6100.3093	(S)Frais sanitaires (vaccinations, visites sanitaires)		<i>transféré au compte 6000.3093</i>			3'451.05	
6100.3099 *	Charges diverses du personnel	112'800.00		64'000.00		44'836.90	
6101	Biens, services, marchandises	510'200.00		495'200.00		363'498.35	
6101.3114.01	Achats d'habillement	115'600.00		148'000.00		92'094.43	
6101.3114.02 *	Achats horodateurs	25'000.00		20'000.00		19'942.40	
6101.3116 *	Achats de matériel spécialisé	223'300.00		170'000.00		139'788.09	
6101.3123 *	Achats d'électricité (horodateurs)	300.00		200.00		261.60	
6101.3139 *	Achats d'autres marchandises	20'000.00		25'000.00		13'656.53	
6101.3143 *	Signalisation routière mobile	27'000.00		27'000.00		43'189.00	
6101.3156	Entretien de l'équipement et du matériel spécialisé	99'000.00		105'000.00		54'566.30	
6104	Honoraires et prestations de services	83'700.00		65'800.00		62'283.47	
6104.3182 *	Frais de téléphones, concessions radios, télécom., TV	48'000.00		43'000.00		39'651.51	
6104.3185.01	Honoraires divers	200.00		300.00		456.30	
6104.3185.02 *	Honoraires Unité de prévention	8'000.00		2'500.00		515.90	
6104.3189 *	Unité de prévention	27'500.00		20'000.00		21'659.76	
6105	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	4'500.00		3'400.00		1'530.00	
6105.3199 *	Frais divers	4'500.00		3'400.00		1'530.00	
6108	Défalcations	4'000.00		4'000.00		3'190.00	
6108.3301	Défalcations et annulations de frais	4'000.00		4'000.00		3'190.00	
6120	Revenus, ventes et prestations diverses		671'000.00		520'000.00		673'250.37
6120.4272 *	Horodateurs et taxes de parcage		520'000.00		500'000.00		533'629.42
6120.4354 *	Ventes d'objets mobiliers usagés				1'000.00		
6120.4356 *	Facturation de services à des tiers		146'000.00		18'000.00		129'385.55
6120.4359 *	Ventes et prestations diverses		5'000.00		1'000.00		10'235.40

COMMENTAIRES

- 6100.3011.01** Augmentation en lien avec les ajustements salariaux réalisés en janvier 2016.
- 6100.3011.06** Adaptation aux comptes 2015.
- 6100.3011.25** Le nombre d'aspirants engagés pour l'école 2017-2018, soit 11, et le solde de l'écolage des 7 aspirants de la volée 2016-2017, terminant leur formation au 31 mars, expliquent cette augmentation.
- 6100.3060** Augmentation en lien avec les frais de repas de 18 aspirants, dont 11 sur 3 mois.
- 6100.3069** Indemnités calculées pour 6 conducteurs de chiens.
- 6100.3091** Cette augmentation a pour but d'éviter de demander en cours d'année un crédit complémentaire pour l'engagement de jeunes policiers déjà formés et qui ont une débite en lien avec les frais de traitement engagés pendant leur formation à l'Académie de police. En effet, dès 2016, il y a un changement de pratique des employeurs qui peuvent dorénavant inclure systématiquement les frais de traitement.
- 6100.3099** Augmentation exclusivement en lien avec des primes de fidélité.
- 6101.3114.02** Achat de nouveaux horodateurs, dotés de la fonction permettant le paiement sans contact, qui coûtent plus chers. A l'exception des communes d'Ecublens et de Villars-Ste-Croix, toutes les autres disposent d'horodateurs sur leur territoire.
- 6101.3116** Augmentation en lien avec l'achat de matériel spécialisé (équipement SO/MO - radio - armes) pour 11 nouveaux aspirants, d'une Truecam, ainsi que de deux "défibrillateurs" portables destinés à équiper les postes de base d'Ecublens et de Renens.
- 6101.3123** Adaptation aux comptes 2015.
- 6101.3139** Diminution en lien avec l'acquisition de matériel spécifique au tir en 2016 (cibles et cadres) non nécessaire en 2017.
- 6101.3143** La différence par rapport aux comptes 2015 s'explique par l'acquisition cette année-là de nouveaux panneaux de signalisation pour être en conformité avec les nouvelles normes en la matière.
- 6104.3182** Augmentation du nombre de radios Polycom et de facto des taxes de raccordement.
- 6104.3185.02** Augmentation en lien avec les honoraires d'un consultant externe pour l'accompagnement dans la réalisation de clips vidéos dans le domaine de la prévention.
- 6104.3189** Acquisition de matériel didactique pour l'enseignement dans les classes.
- 6105.3199** Légère augmentation en lien avec des demandes plus élevées de participation à des forums et autres séminaires.
- 6120.4272** Adaptation par rapport aux comptes 2015.
- 6120.4354** Adaptation aux comptes 2015, de part le fait que les vélos volés/trouvés ne font plus l'objet d'une vente aux enchères, mais sont donnés à une Association.
- 6120.4356** Facturation de la mise à disposition de l'Académie de police d'un collaborateur à plein temps.
- 6120.4359** Montant estimatif car il résulte principalement de la vente de matériel et d'uniformes de police lors du départ de collaborateurs pour d'autres corps de police.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2017		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6122	Remboursements de tiers		105'000.00		120'000.00		192'109.05
6122.4361.30	Personnel - remboursements accidents		60'000.00		60'000.00		70'654.35
6122.4361.50	Personnel - remboursements maternité						20'408.50
6122.4361.70	Personnel DO - remboursements caisse pension						57'926.70
6122.4362 *	Remboursements de frais par des tiers		45'000.00		45'000.00		43'119.50
6122.4363 *	Remboursements dommages causés par tiers				15'000.00		
6123	Amendes		5'100'000.00		5'150'000.00		5'095'645.22
6123.4370 *	Produit des amendes		5'100'000.00		5'150'000.00		5'095'645.22

COMMENTAIRES

6122.4362 Il s'agit principalement de la facturation de divers tests (drogue et ivresse).

6122.4363 Adaptation aux comptes 2013, 2014 et 2015.

6123.4370 Adaptation aux comptes 2015.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Compte	Désignation	Budget 2017		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	TOTAL DES CHARGES	26'136'600.00		25'279'400.00		22'271'237.07	
30	AUTORITES ET PERSONNEL	21'850'600.00		20'660'800.00		18'683'891.33	
300	Autorités et Conseil	28'000.00		22'000.00		19'495.00	
301	Personnel adm. et exploitation	16'065'000.00		15'696'200.00		14'387'576.50	
303	Assurances sociales	1'452'300.00		1'386'000.00		1'258'710.60	
304	Caisse de pensions et de prévoyance	2'657'700.00		2'589'200.00		2'262'792.30	
305	Assurance maladie & accidents	181'600.00		172'300.00		84'017.80	
306	Indemnités et remboursements de frais	127'000.00		114'100.00		83'947.50	
309	Autres charges du personnel	1'339'000.00		681'000.00		587'351.63	
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	3'776'300.00		3'845'500.00		3'298'209.25	
310	Imprimés et fournitures de bureau	133'000.00		150'000.00		94'510.15	
311	Achat mobilier, matériel, machines, véhicules	695'400.00		757'500.00		622'226.36	
312	Achats d'énergie et de combustibles	100'300.00		112'200.00		89'963.62	
313	Autres fournitures et marchandises	25'000.00		30'000.00		18'188.63	
314	Entretien immeubles et signalisation	42'000.00		57'000.00		87'337.87	
315	Entretien objets mobiliers et inst. techniques	713'500.00		715'000.00		503'757.80	
316	Loyers et leasings	917'000.00		918'900.00		940'986.12	
317	Réceptions et manifestations	43'400.00		40'000.00		32'647.92	
318	Honoraires et prestations de service	1'035'700.00		1'032'600.00		877'614.33	
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	71'000.00		32'300.00		30'976.45	
32	INTERETS PASSIFS	11'900.00		12'800.00		15'730.15	
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	11'900.00		12'800.00		15'730.15	
33	AMORTISSEMENTS + DEFALCATIONS	470'500.00		731'000.00		259'761.69	
330	Amortissements + Défalcatons	16'300.00		16'300.00		5'862.05	
331	Amortissements	454'200.00		714'700.00		253'899.64	
35	REMBT A COLLECTIVITES PUBLIQUES	10'000.00		12'000.00		10'896.00	
351	Remboursement, part. charges cantonales	10'000.00		12'000.00		10'896.00	
36	AIDES ET SUBVENTIONS	1'000.00		1'000.00			
365	Aides, subventions à des institutions privées	1'000.00		1'000.00			
38	ATTRIB. AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	16'300.00		16'300.00		2'748.65	
380	Attrib. aux fonds de réserve & de renouvel.	16'300.00		16'300.00		2'748.65	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Compte	Désignation	Budget 2017		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TOTAL DES REVENUS		26'136'600.00		25'279'400.00		22'271'237.07
42	REVENUS DU PATRIMOINE		521'000.00		505'000.00		585'223.68
422	Revenus capitaux patrimoine financier		1'000.00		5'000.00		945.26
423	Revenus immeubles patrimoine financier						50'649.00
427	Revenus horodateurs et parcage		520'000.00		500'000.00		533'629.42
43	TAXES, EMOLUMENTS, VENTES		6'075'100.00		5'959'600.00		6'192'992.87
431	Emoluments		214'000.00		214'500.00		242'540.00
435	Ventes et prestations service		551'100.00		420'100.00		532'197.00
436	Remboursement de tiers		201'000.00		166'000.00		312'327.80
437	Amendes		5'100'000.00		5'150'000.00		5'095'645.22
439	Autres recettes		9'000.00		9'000.00		10'282.85
44	PARTS A DES RECETTES CANTONALES		8'000.00		4'000.00		9'385.80
441	Part à des recettes cantonales		8'000.00		4'000.00		9'385.80
45	PART. & REMB. COLLECT. PUBLIQUES		19'208'600.00		18'087'100.00		15'225'581.27
452	Participations de communes		19'208'600.00		18'087'100.00		15'225'581.27
48	PRELEVEMENTS S/FONDS SPECIAUX		323'900.00		723'700.00		258'053.45
480	Prélèvement sur fonds réserve & renouvel.		16'300.00		16'300.00		5'862.05
481	Prélèvements sur financements spéciaux		307'600.00		707'400.00		252'191.40

PLAN D'INVESTISSEMENTS

Compte	Désignation	Préavis no	Montants prévus en 2017
6	*** SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS ***		307'600.00
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION		170'000.00
6001	Biens, services, marchandises		150'000.00
6001.5060.xxx	Internet / extranet		50'000.00
6001.5060.xxx	Borne interactive		100'000.00
6004	Honoraires et prestations de services		20'000.00
6004.5060.103	Modelisation et gestion par processus	01/2015	20'000.00
610 - 612	CORPS DE POLICE		137'600.00
6101	Biens, services, marchandises		137'600.00
6101.5060.301	Equipement nécessaire au maintien de l'ordre SO/MO	04/2013	37'600.00
6101.5060.xxx	Système d'aide à l'engagement (SAE)		100'000.00

SUIVI DES FONDS DE RESERVE

Compte	Désignation	Solde au 01.01.2016	Mouvements prévus en 2016		Solde estimé au 31.12.2016	Mouvements budgétés en 2017		Solde estimé au 31.12.2017
			Attribution	Prélèvement		Attribution	Prélèvement	
928	FONDS DE RESERVE	914'028.00	16'300.00	599'842.00	330'486.00	16'300.00	323'874.75	22'911.25
9282	Fonds de réserve	914'028.00	16'300.00	599'842.00	330'486.00	16'300.00	323'874.75	22'911.25
9282.01	Débiteurs douteux	5'092.00	16'300.00	16'300.00	5'092.00	16'300.00	16'300.00	5'092.00
9282.06	Fonds pour modélisation et gestion par processus	46'142.00		26'142.00	20'000.00		20'000.00	-
9282.07	Fonds des crédits complémentaires	17'819.25			17'819.25			17'819.25
9282.08	Fonds p'équipement du SO/MO (service d'ordre/Maintien ordre)	74'974.75		37'400.00	37'574.75		37'574.75	-
9282.09	Fonds pour amortissement aménagement locaux	140'000.00		140'000.00	-			-
9282.10	Fonds pour extension de la GED	160'000.00		160'000.00	-			-
9282.11	Fonds pour bornes interactives	220'000.00		120'000.00	100'000.00		100'000.00	-
9282.12	Fonds pour création site Internet / Extranet	100'000.00		50'000.00	50'000.00		50'000.00	-
9282.13	Fonds pour Système de conduite (SAE)	150'000.00		50'000.00	100'000.00		100'000.00	-

CALCUL DE LA CLE DE REPARTITION FINANCIERE POUR LE BUDGET 2017

Commune	Bussigny	Chavannes	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste-Croix	Totaux
Point d'impôt net 2015	266'482	209'349	293'540	391'951	455'673	659'300	206'475	21'543	2'504'313
Point d'impôt net en %	10.641%	8.360%	11.721%	15.651%	18.196%	26.327%	8.245%	0.860%	100.00%
Habitants 2015	8'215	7'374	7'542	12'288	11'782	20'362	3'898	709	72'170
Population en %	11.383%	10.218%	10.450%	17.026%	16.325%	28.214%	5.401%	0.982%	100.00%
Interventions 2015	1'083	984	1'425	1'438	2'488	4'131	434	107	12'090
Interventions en %	8.958%	8.139%	11.787%	11.894%	20.579%	34.169%	3.590%	0.885%	100.00%
Moyenne 1 1(2x) 1	10.591%	9.233%	11.102%	15.400%	17.856%	29.231%	5.659%	0.928%	
Moyenne 0 1(2x) 1 sans le point d'impôt	10.575%	9.525%	10.896%	15.316%	17.743%	30.199%	4.797%	0.950%	
Minimas	10.575%	9.233%	10.896%	15.316%	17.743%	29.231%	4.797%	0.928%	98.72%
Moyenne optimale	10.712%	9.353%	11.037%	15.515%	17.974%	29.610%	4.860%	0.940%	100.00%

Dans le but de faire évoluer la clé de répartition usuelle, mais sujette à discussion, le bureau intercommunal (Syndics-ques) et le Comité de Direction de l'Association ont mis sur pied un GT* ayant pour objectif de trouver une solution transitoire, n'impliquant aucune modification des statuts, en attente d'une révision effective de ces derniers dans le courant de la législature.

Tout en cherchant un compromis acceptable pour toutes les communes partenaires et sans pour autant déroger aux trois critères imposés pour l'heure par les statuts de l'Association (point d'impôt net - population - interventions), la solution retenue consiste à doubler la pondération du critère "Population".

Ce choix présente plusieurs avantages : il est simple, non manipulable et il permet un resserrement des écarts au niveau des coûts à l'habitant : il induit une redistribution des charges de 1.64% seulement et il préfigure aussi l'avenir en renforçant le poids du critère "Population".

* Présidé par Mme Wyssa, Syndique de Bussigny et constitué de membres de chaque Commune et de l'Association.